

0340030Y  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEULLADE  
49 RUE ROMAIN ROLLAND  
34402 LUNEL CEDEX  
Tel : 0467835100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tournoi Académique de Gestion - Participation 2019

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 04/10/2019

Réuni le : 14/10/2019

Sous la présidence de : Vincent Lepoint

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- l'association TAG enregistrée sous le n°84247950300018

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'établissement à:**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

- 1- Participer au tournoi académique de gestion, édition 2019;
- 2- Contribuer au tournoi par le versement d'une participation de 200,00 €;
- 3- Verser cette participation par virement sur le compte bancaire FR76/1348/5008/0008/0073/9748/679.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepoint

Prénom : Vincent

Signé le: 15/10/2019 10:03:09

Castelnau-le-lez, le 3 juin 2019

Association  
TAG

351 av. du Maréchal de Lattre de  
Tassigny

34170 CASTELNAU LE LEZ

N° : 84247950300018

Académie de  
Montpellier

**3<sup>ème</sup> Tournoi Académique de  
Gestion (TAG#3)  
Du 3 octobre au 21 novembre 2019**

**DOSSIER DE PARTICIPATION**

*Contenu du dossier :*

- 1) *Présentation de l'événement TAG#3*
- 2) *Annexe 1 : **Formulaire de  
souscription Financière de l'EPLÉ à  
l'organisation de l'événement  
TAG#3-***
- 3) *Annexe 2 : Formulaire de déclaration  
des participants représentant l'EPLÉ*
- 4) *Annexe 3: budget prévisionnel du  
tournoi TAG#3*

## 1) Présentation du Tournoi Académique de Gestion TAG#3

### 1.1) Préambule

L'association TAG est engagée depuis 2017 avec le cabinet d'expertise comptable AFE dans l'organisation et la mise en œuvre du Tournoi Académique de Gestion, qui concerne les étudiants de BTS Comptabilité Gestion (BTS CG) et les élèves de terminale STMG option Gestion Finance de l'ensemble des établissements publics et privés sous contrat de l'Académie de Montpellier. Cet événement a été créé sous l'impulsion de l'inspection académique d'Economie et Gestion de Montpellier.

L'Association TAG, le lycée G. Pompidou pilote dans l'organisation et le cabinet AFE sont désignés ci après par « les organisateurs du tournoi ».

Au titre de l'édition 2019 du Tournoi Académique de Gestion (TAG#3), l'association TAG soutient financièrement l'organisation du Tournoi en recueillant les fonds versés par les partenaires privés et les EPLE participants. La contribution des partenaires privés est nécessaire à leur représentation tout au long du tournoi. Son montant est librement négocié avec les organisateurs du tournoi.

Pour cette troisième édition, la participation de chaque EPLE est subordonnée à une contribution financière qui autorise l'inscription de 3 équipes conformément au règlement du tournoi. La contribution financière de l'établissement et donc sa participation doivent être votées en conseil d'administration

Une contribution minimum est définie pour chaque établissement en tenant compte de son rôle dans le tournoi : participant, participant et centre bassin, participant et pilote. L'établissement est libre de soumettre à son conseil d'administration le vote d'une contribution supérieure à ce minimum. La participation de l'établissement est acquise dès lors qu'il renvoie, à l'issue du conseil d'administration décisionnaire, l'annexe 1 du présent dossier mentionnant le montant de sa contribution, adressée à Mme SEVERINE MONIN DDFPT du Lycée Georges Pompidou.

### 1.2) Déroulement du TAG#3

- Le lancement officiel du tournoi aura lieu le 3 octobre 2019 au lycée Pompidou. Ce lancement sera filmé. Chaque établissement participant se verra alors rattaché à un « centre bassin » dans lequel ses équipes disputeront la ½ finale.
- Entre le 3/10/2019 et le 14/10/2019 se tient la première phase du tournoi. Dans cette 1<sup>ère</sup> phase, chaque établissement organise en son sein la sélection de 3 équipes de 4 personnes idéalement constituées d'étudiants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de BTS comptabilité et Gestion et d'élèves de Terminale STMG – Gestion Finance. Les élèves de terminale peuvent soit intégrer directement les équipes, soit se constituer en équipe de soutien, soit se charger de la communication autour de la participation de leur établissement au tournoi. Les 3 équipes représenteront l'établissement dans la suite du tournoi.
- Avant le 4 novembre 2019, chaque établissement devra avoir renvoyé l'annexe 2 du présent dossier complétée (déclaration des équipes participantes) au DDFPT du centre bassin auquel il aura été rattaché.
- La deuxième phase début le 4 novembre 2019. Les équipes sélectionnées reçoivent le matériel nécessaire à l'élaboration du dossier d'étude d'un cas pratique d'entreprise. Cette deuxième phase s'achève le 15 novembre par un entretien devant un jury organisé dans chaque établissement bassin (Louise Michel à Narbonne, Georges Pompidou à Castelnau le lez, Ernest Hemingway à Nîmes). Cet entretien permet de retenir une équipe ½ finaliste par établissement parmi les trois qui les représentaient.

● La troisième phase se déroulera le 21 novembre 2019. Les équipes demi-finalistes se retrouvent toutes au lycée G. Pompidou pour disputer la finale. Cette finale sera clôturée par la remise des prix attribués aux 3 équipes gagnantes de l'Académie.

### 1.3) prise en charge de l'organisation par l'association TAG

L'association TAG recueille les fonds alloués à l'organisation du tournoi auprès des partenaires privés et des EPLE participants. L'association TAG s'engage à utiliser les fonds recueillis exclusivement pour faire face aux dépenses engagées dans le cadre de l'organisation du Tournoi Académique de Gestion.

Celles-ci se répartissent en 3 chapitres détaillés en annexe 3:

- 1) La communication relative à l'événement TAG#3
- 2) La restauration des participants lors de la finale le 21 novembre (buffet)
- 3) La remise des prix

A l'exclusion de toute autre dépense et, notamment, l'association ne prend pas en charge :

- ❑ Les frais de déplacement engagés par les équipes lors de la ½ finale et de la finale
- ❑ Les frais de restauration des équipes et accompagnants lors de la demi-finale.

S'ajoute à ce budget la valeur des licences temporaires d'utilisation du logiciel permettant le traitement de la phase 2 du tournoi mises gratuitement à disposition par l'éditeur RCA.

## 2) Annexe 1 : Formulaire de Souscription financière à l'organisation du TAG#3

### Organisation du tournoi :

L'Association TAG

351 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny

34170 CASTELNAU LE LEZ

N° : 84247950300018

Représentée par son Président Mr Franck BAÏOTTO

### Identification du souscripteur :

EPLÉ : Louis FEUILLADE

Adresse complète : 49 rue Romain Rolland BP 210 34402 UNEL

Représenté par son chef d'Etablissement : M. Vincent LEPOINT

### Contribution :

Barème des contributions :

Niveau 1 :	Etablissement participant, déplacement pour la ½ finale au centre de bassin et pour la finale au lycée G. Pompidou	200€
Niveau 2 :	Etablissement participant et centre de bassin, déplacement pour la finale au lycée G. Pompidou	400€
Niveau 3 :	Etablissement participant, centre de bassin et accueillant la finale, sans déplacement	600€

Il est mis à la charge de l'établissement au titre des chapitres de dépenses détaillés en annexe 3 ci-après la somme de :

..... 200 ..... €

Permettant de contribuer à l'organisation du tournoi TAG#3 par l'association TAG.

Cette participation financière a été approuvée par le conseil d'administration du ..... / ..... / 2019

L'association s'engage

- à affecter l'intégralité de la somme à la couverture des dépenses détaillées en annexe.
- à fournir à l'EPLÉ à sa demande, tout document prouvant l'utilisation de son soutien financier : Facture relatives aux dépenses engagées, documents de communication, bilan de l'opération menée, rapport d'activité, .... dans les 12 mois suivant le versement des fonds

Pour l'association TAG

cachet et signature du chef d'établissement ou de son représentant



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Relevé d'Identité Bancaire

Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale	
13485	08000
c/Établ.	c/guichet
n/compte	
79	
c/rib	
BIC	
CEPAFRPP348	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)	
FR76	1348
5008	0008
0073	9748
679	

Agence

BEZIERS POINT MIL

Intitulé du compte  
ASSOCIATION TAG

GALERIE MARCHANDE  
4 AVENUE DE LA VOIE DOMITIENNE  
CENTRE COMMERCIAL AUCHAN  
34500 BEZIERS  
TEL : 04.30.17.90.70

LYCEE GEORGES POMPIDOU  
351 AV MAL DE LATTRE DE TASSIGNY  
34170 CASTELNAU LE LEZ